

On demande un GARÇON DE CAFÉ, s'adresser au bureau du Journal.

## AVIS

concernant la Fourniture du Sel nécessaire à l'approvisionnement du Grand-Duché de Luxembourg, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1844.

Luxembourg, le 4 août 1843.

Le Gouvernement du Grand-Duché donnera en entreprise, par lots ou intégralement, la fourniture du sel nécessaire à l'approvisionnement du pays pendant une période de 3, 6 ou 9 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Cette fourniture est évaluée approximativement à 13,500 sacs, de 100 kilog. par an.

Les amateurs pourront prendre inspection du cahier des charges, au Secrétariat-général du Gouvernement grand-ducal, à la Direction des contributions et à l'Entrepôt du sel à Luxembourg.

Ils sont invités à faire remettre au Gouverneur soussigné, avant le 1<sup>er</sup> septembre prochain,

1<sup>o</sup> Un échantillon d'un kilogramme, au moins, de chaque espèce de sel qu'ils ont à leur disposition, avec indication du nombre d'heures de cuisson de ce sel et d'autres renseignements propres à établir sa bonté intrinsèque, ainsi que sa valeur relative;

2<sup>o</sup> Une soumission cachetée indiquant les prix auxquels les différentes espèces de sel peuvent être prises en magasin et en quelle quantité.

La soumission portera pour souscription: « Soumission pour la fourniture du sel nécessaire à l'approvisionnement du Grand-Duché de Luxembourg. »

Dans une séance du Conseil de gouvernement du 2 octobre prochain, il sera procédé, suivant le cas, à l'adjudication de l'entreprise ou à la passation d'un contrat avec l'entrepreneur, sur la soumission la plus favorable.

Le Gouverneur du Grand-Duché,  
**DE LA FONTAINE.**

## Bekanntmachung

Betreff der Lieferung des nöthigen Salzes für das Bedürfnis des Großherzogthums Luxemburg vom 1. Januar 1844 an.

(N<sup>o</sup> 8012. — 75. — 1843. — N. N. — 3. N<sup>o</sup>thl.)

Luxemburg, den 4. August 1843.

Das Gouvernement des Großherzogthums wird die Lieferung des für das Bedürfnis des Landes während eines Zeitraums von 3, 6 oder 9 Jahren, vom 1. Januar künftigen Jahres an, erforderlichen Salzes loosweise oder im Ganzen in Unternehmung geben.

Diese Lieferung ist auf jährlich ungefähr 13,500 Säcke von 100 Kilogramm geschätzt.

Liebhaber können die Bedingungen im General-Secretariat des Großherzogl. Gouvernements, in der Steuer-Direction und im Salzmagazin zu Luxemburg einsehen.

Sie werden eingeladen, dem unterzeichneten Gouverneur vor dem 1. September dieses Jahres einhändigen zu lassen:

1. Eine Probequantität, von wenigstens einem Kilogramm, von jeder Art von Salz, welches zu ihrer Verfügung ist, mit Angabe der Anzahl der Siebestunden für dieses Salz, und anderer Nachweisungen, welche geeignet sind, die innerliche Güte, wie den relativen Werth desselben festzustellen;

2. Eine verschlossene Summission, worin die Preise anzugeben sind, zu welchen die verschiedenen Arten von Salz, und in welcher Menge im Magazin entnommen werden können.

Die Summission muß die Aufschrift tragen: « Summission für die Lieferung des nöthigen Salzes für das Bedürfnis des Großherzogthums Luxemburg. »

In einer Sitzung des Regierungs-Collegiums vom 2. October d. J. soll, je nach den Umständen, zur Versteigerung des Unternehmens, oder zum Abschluß eines Contractes mit dem Unternehmer auf die günstigste Summission, geschritten werden.

Der Gouverneur des Großherzogthums,  
**de la Fontaine.**

## ADJUDICATION D'IMMEUBLES,

SITUÉS AU BAN DE HAUTCHARAGE.

A la requête de la Commission administrative des hospices civils de Luxembourg,

En vertu d'un arrêté royal grand-ducal du 3 juillet dernier, il sera procédé,

Le JEUDI, 31 août courant, à dix heures du matin, en la demeure du sieur Nicolas BERTOGNE, aubergiste à Bascharage, à la vente par adjudication publique, des BIENS IMMEUBLES, appartenant audit établissement, consistant en huit pièces de terre, un jardin et une prairie, le tout situé au territoire de Hautcharage.

Ces Immeubles seront d'abord mis en vente en masse et ensuite en détail. Le cahier des charges de la vente se trouve déposé chez M. SCHAACK, receveur desdits hospices à Luxembourg et en l'étude du notaire soussigné, où les amateurs pourront en prendre connaissance.

Luxembourg, le 7 août 1843.

LINCK, notaire.

VENTE

DE LA

## BELLE PROPRIÉTÉ, DITE MITTENTHAL.

Le 14 septembre prochain, vers dix heures du matin, il sera, au domicile de Monsieur VANLANDEWYCK, propriétaire et aubergiste à Pontpierre, et à la requête de Monsieur JEAN-HENRI DUMOULIN, propriétaire et négociant, demeurant à Differdange, par le ministère du notaire soussigné, procédé à la vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la PROPRIÉTÉ, dite Mitenthal, consistant:

En une MAISON d'exploitation, pouvant, par son élégante distribution, servir également de maison de maître, écuries, étables, remises, toits à pores, le tout d'une solide construction, la maison ayant de belles caves voûtées, couverte en neuf en ardoises, jardin et pâturages, le tout entouré d'un étang alimenté par des sources d'eau, propre à l'entretien des meilleures espèces de poissons, pourvu également d'écrevisses.

Les autres IMMEUBLES dépendant de cette propriété, y compris la maison d'exploitation, sont renfermés dans onze parcelles seulement, qui se divisent par leur nature de culture, ainsi qu'il suit:

Mesure métrique. Mes. de St. Lambert.

	Hect.	Ares.	Cent.	Journ.	Perches.	Pieds.
Maison, bâtimens et hangards du						
garde.....	7	26	36	7	100	69
Jardins.....	7	67	75	1	143	211
Enclos.....	1	74	21	4	141	61
Prairies.....	9	75	65	27	55	68
Terres.....	51	50	58	150	77	157
Étang.....	7	44	35	1	38	227
Bois.....	1	75	7	6	7	7
TOTAL.	66	13	90	192	77	25

Cette propriété située non loin des villages de Pontpierre et Bergem, et à proximité de la grand'route de Luxembourg à Esch-sur-l'Alzette, se trouve dans une vallée très-agréable, à deux lieues de Luxembourg;

Elle réunit, outre une grande facilité pour les communications, celle d'une exploitation facile, comme n'étant que peu parcellee; enfin elle convient à un amateur de la chasse, parce que cette partie est très-giboyeuse, et pour la pêche l'étang fournit surabondamment de poissons.

Les amateurs, s'ils le désirent, pourront encore avoir, pour la continuation de l'exploitation, 9,000 gerbes de blé, 50,000 kilogrammes de foin et les marsages de l'année.

L'entrée en jouissance pourra être immédiate après l'adjudication, et pour les paiements il sera accordé de grandes facilités.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire à Differdange, ou en l'étude du notaire soussigné, et pour les renseignements des biens, à la ferme à M. DUMOULIN, père.

Bascharage, le 18 août 1843.

CLAIRGUEMORT, notaire.

## Bekanntmachung.

Künftigen 8. September 1843, um zwei Uhr des Nachmittags, wird die Gemeinde-Verwaltung von Mamer, durch das Ministerium des unterzeichneten Notars, dem Meistbietenden, die an der Kirche zu Mamer zu machenden Arbeiten, zuschlagen lassen.

Der Plan so wie das Beschwerden- und Abschätzungs-Buch, liegen in der Amtsstube des unterzeichneten Notars, zu Jedermanns Einsicht offen.

Die Versteigerung wird im Schulhause zu Mamer Statt haben.

Cap, den 21. August 1843.

Funk, Sohn, Notar.

Bei Joseph Arlet, Schreinermeister, wohnhaft in der Louwigny Straße, N<sup>o</sup> 439, zu Luxemburg, steht zum Verkaufe ein Laden gestellt mit allem Zubehör.

Unterschiedener beabsichtigt sein in Igel, zwischen Erier und Wasser billig gelegenes, früher Meyerische Haus, ganz oder theilweise zu vermieten. Dieses Haus enthält 17 Stuben, eine Küche, zwei Keller, Speicher, einen Hinterbau, Backofen, einen großen Garten und Hofbering; dem Hause gegenüber eine Scheune und Stallung für 60 Pferde, alles an der Landstraße gelegen.

Das Ganze, welches zu jedem Geschäft, vorzüglich zur Wirthschaft geeignet ist, kann auch aus freier Hand, unter vortheilhaften Bedingungen, angekauft, und gleich bezogen werden.

Hierauf Reflectirende mögen sich an Unterzeichneten oder an die Expedition des Blattes wenden.

Igel, am 29. Juli 1843.

Jacob Seiwert.

## Commissions-Lager in Blei.

Das mein Blei-Lager in den bisher geführten Sorten Tapeten und Tafel Blei, wie auch Bleiröhren ohne Lötung zu Wasserleitungen, gegenwärtig bestens assortirt, und auch noch durch eine Auswahl Bleiröhren zu Gas-Beleuchtung, vermehrt worden ist, zeige ich hiermit an, und halte mich unter Versicherung der reellsten Bedienung bestens empfohlen.

M. J. Endres, Brodstraße, Nr. 245 in Erier.